

Motion proposée par les délégués enseignants à l'approbation des membres du C.A.

MOTION CONCERNANT LA DHG pour la rentrée 2024

Madame la Principale vient de proposer un TRMD basé sur une dotation globale qui oblige à la suppression d'une division une en 4eme. Si la répartition a été organisée au mieux des moyens affectés, nous ne pouvons l'adopter.

Cette répartition induite par la dotation fragilise nos équipes pédagogiques et met en danger l'identité de cet établissement (diversité de langues vivantes et anciennes, lutte contre l'échec scolaire, ...).

De plus, l'écart important constaté par vos services entre les élèves des milieux socioculturels différents dans ce collège confirme notre analyse et nous incite à ne pas accepter des hausses d'effectifs par classe et des baisses de moyens.

Si nous nous félicitons des effectifs de 3ème à 25 élèves qui nous permettront d'envisager au mieux une préparation au DNB et à l'entrée en seconde, nous nous alarmons des effectifs attendus en 6è (28 élèves sans inclusion), et surtout en 5è (26) et en 4eme (29/30).

Pour empêcher le décrochage scolaire dès la 4è, il nous faut prendre en charge les élèves en difficulté à l'entrée du collège et y remédier « par une attention soutenue, le développement de leur bien-être et par la qualité des apprentissages » dicit le Conseil National de l'Innovation.

Nous constatons chaque année un nombre toujours plus important d'élèves qui présentent un PPTSA ou PPRE-passerelle (dyslexie, dysorthographe, dysphasie et troubles de l'attention). Ces élèves ont eux aussi un besoin d'accompagnements vigilants.

Notre établissement compte en son sein des élèves ULIS au nombre de douze (au lieu de 10), qui doivent, d'après la loi, être inclus régulièrement dans les classes. La réussite de leur projet sera difficile, voire compromise avec des effectifs de 4ème atteignant le nombre de 29 à 30.

Par ailleurs, il nous a été demandé expressément en 2022 au moins de Juin d'ouvrir une classe de 6eme, en ne nous donnant pas le nombre d'heure nécessaire allouée à cette ouverture, puis l'année dernière on nous a demandé de fermer cette même classe en 5eme pour accepter son maintien au mois de Juin ; pour refermer cette classe cette année pour la montée en 4eme. Les élèves n'ont pas disparu et sont toujours présents dans l'établissement.

Nous demandons donc par cette motion l'ouverture avec toutes les heures nécessaires d'une classe de 4eme, ou plutôt, nous demandons le maintien et la montée de toutes nos divisions de 5eme avec le nombre d'heure nécessaire.

Sensibles au souhait de démocratisation de l'École porté par la loi de Refondation, nous pensons que ceci permettra de répondre aux attentes du Ministère de l'Éducation. Dans cette perspective, nous sollicitons une entrevue pour permettre une rentrée 2024 sereine.

MOTION APPROUVÉE PAR 16 REPRÉSENTANTS SUR 17 AU CA.

	<p>LES REPRÉSENTANTS ÉLUS AU CA DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE LÉONARD DE VINCI</p>	
--	--	--